

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### *« Voie verte » en Pays des Nestes – Participez à ce projet*

Depuis le début de l'année 2020, le PETR Pays des Nestes a engagé la réalisation d'une étude de faisabilité d'une « voie verte » s'appuyant sur l'ancienne voie ferrée Avezac-Arreau et ses continuités cyclables possibles.

Le futur aménagement consiste en la mise en place d'une « voie verte », offrant un itinéraire de mobilité douce et un espace public. Véritable alternative à la voiture et aux deux-roues motorisés, elle offrirait un itinéraire hors trafic motorisé, sûr et efficace et accessible à tous et un lieu de rencontre, de détente et de loisirs.

### ***Concertation : donnez votre avis !***

La concertation est conduite tout au long de la phase d'étude de faisabilité. Elle concerne les élus, les habitants, les associations, les acteurs économiques, etc.

**Dès maintenant, et jusqu'au 31 août, un [panneau d'information](#) est visible aux sièges des 3 Communautés de communes et un registre est à votre disposition si vous souhaitez donner votre avis, exprimer vos observations.**

Plusieurs autres outils de concertation seront mis en place tout au long de l'année à venir :

- Une information au travers d'articles de presse et/ou bulletins municipaux et communautaires, indiquant les étapes de la réalisation de l'étude et précisant son état d'avancement,
- Une information en continue au travers du site internet <https://www.paysdesnestes.fr/voie-verte/>,
- Les panneaux de concertation visant à présenter le contexte, les objectifs et de projet validé avec une exposition évolutive,
- La mise à disposition d'une messagerie pour exprimer vos avis, remarques, attentes, idées : [accueil@paysdesnestes.fr](mailto:accueil@paysdesnestes.fr),
- La réalisation de temps de rencontres et d'échanges lors d'un Pyrénées Bike Festival (du 11 au 13 septembre) et de la semaine de la mobilité (du 16 au 22 septembre),
- Une réunion publique planifiée début 2021 afin de présenter le projet retenu.

### ***Un projet structurant pour le territoire***

Réalisée dans le cadre d'une gouvernance partagée avec des élus des communes et Communautés des Communes concernées ainsi que de nombreux partenaires (Europe (LEADER), l'Etat, la SNCF, RTE, la DREAL, l'ADEME, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, HPTE, ...), l'étude vise à répondre à de nombreux objectifs :

- Etudier l'emprise du projet, les besoins et définir les publics concernés,
- Définir les continuités possibles de cette emprise,
- Accompagner la faisabilité administrative et juridique,
- Définir la faisabilité environnementale,
- Donner une visibilité technique et opérationnelle au projet,

Les principales étapes de l'étude sont :

- Janvier-October 2020 : diagnostic et état des lieux,
- Novembre-Décembre 2020 : propositions de scénarios,
- Janvier-Mars 2021 : définition du projet retenu.

Le travail engagé en Janvier 2020 – avec l'aide du groupement d'études Artelia-Pays Paysages - aboutira à un projet retenu en Mars 2021.

*Pour tout renseignement ou demande spécifique, contactez :*

*Jessica SIMOES*

*Chargée de mission développement*

*PETR du Pays des Nestes*

[jessica.simoes@paysdesnestes.fr](mailto:jessica.simoes@paysdesnestes.fr)

*05 62 98 50 28 – 06 47 39 46 68*

